

AIDES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

► SUR TOUT LE TERRITOIRE

LA DFPC

La **Direction de la Formation Professionnelle Continue** (DFPC) est en charge de la mise en œuvre de la politique de formation professionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

Elle gère plusieurs dispositifs d'accompagnement à la formation professionnelle.

- pour les **demandeurs d'emploi**, le Parcours Individuel de Formation (**PIF**) visant l'acquisition d'une qualification reconnue, répondant aux domaines prioritaires de l'emploi en NC. Les métiers prioritaires sont définis chaque année par arrêté.
- pour les **salariés du secteur privé** : le Congé Individuel de Formation (**CIF**) qui permet de s'absenter de son entreprise pour suivre une action de formation.

Financement : possibilité de prise en charge du coût de la formation et de l'environnement stagiaire (indemnisation, hébergement, transport, repas...).

Les demandes sont à faire l'année N-1 avant l'entrée prévue en formation. Des réunions d'information ont lieu toute l'année, dates à consulter sur le site Internet de la DFPC.

DFPC :

Direction de L'Economie de la Formation et de L'Emploi

63 rue Fernand FOREST - PLEXUS 3ème étage

DUCOS INDUSTRIEL - 98800 Nouméa

BP M2 98849 Nouméa Cedex

tél. : 24 66 22

mail : dfpc@gouv.nc

site : <https://dfpc.gouv.nc/>



LE FIAF

Le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF) est une association loi 1901 dont l'objet est de financer la formation professionnelle continue des **salariés du secteur privé** (association, entreprise dès le premier salarié).

Seul l'employeur peut émettre une demande de financement auprès du FIAF pour les actions de formation qu'il prend en charge au titre du plan de formation de ses salariés.

Financement : jusqu'à 400 000 F par an et par entreprise.

FIAF : Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation

17, rue Alfred Edihoffer - Doniambo (à côté de la SLN)

BP 32581 - 98897 Nouméa Cedex

tél. : 47 68 68

mail : contact@fiaf.nc

site : www.fiaf.nc



► EN PROVINCE DES ILES LOYAUTE

L'EPEFIP ET LE SFIPE

La DEFIPE (Direction de l'Education, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi) de la Province des Îles est chargée de mettre en œuvre les politiques provinciales dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Le SFIPE (Service de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi) est en charge notamment de l'identification et du recensement des besoins de formation.

L'EPEFIP (Etablissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle) de la Province des Îles est un guichet unique en matière de recherche d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

L'objectif est de faciliter les démarches, aussi bien pour les demandeurs d'emploi que pour les professionnels en activité et les entreprises.

Financement : possibilité de prise en charge du coût de la formation par le service SFIPE et de l'environnement stagiaire (indemnisation, hébergement, transport, repas...) par l'EPEFIP.

DEFIPE

site : www.province-iles.nc

EPEFIP

Etablissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

site : www.epefip.nc

EPEFIP Lifou

BP 253 Havila Wé

tél. : 45 10 98 - fax : 45 18 98

EPEFIP Maré

BP 139 La Roche

tél. : 45 49 18 - Fax : 45 44 10

EPEFIP Ouvéa

BP 24 Wadrilla

tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60

Antenne de Nouméa

10, rue Georges Clémenceau - 98 800 Nouméa

tél. : 28 18 26



► EN PROVINCE NORD

LA DEFIJ

La Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion (DEFIJ) participe au financement des réalisations de prestation de formation professionnelle continue et d'insertion pour les personnes résidents de la province Nord.

Financement : Possibilité de prise en charge du coût de la formation et de l'environnement stagiaire (indemnisation, transport, repas...).

DEFIJ: Direction de l'Enseignement de la Formation et de l'Insertion et des Jeunes
BP 41 - 98860 KONÉ
tél. : 47 72 27 - Fax. 47 31 31
mail : defij-formation-insertion@province-nord.nc
site : www.province-nord.nc



LA MLIJ PROVINCE NORD

La Mission Locale d'Insertion des Jeunes de la Province Nord (MLIJ PN) coordonne et favorise toutes actions et initiatives destinées à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des – 25 ans.

Accompagnement dans les démarches.

MLIJ PN :
Mission Locale d'Insertion des Jeunes de la Province Nord
BP 33 – 98860 KONE
tél. : 42 36 34
mail : assistante.direction@mijnord.nc
site : www.facebook.com/mijnord/



► EN PROVINCE SUD

LA DEFE

La Direction de l'Economie de la Formation et de l'Emploi (DEFE) est en charge de l'aide aux investissements des entreprises, des demandeurs d'emploi et de l'insertion professionnelle.

Accompagnement dans les démarches.

DEFE : Direction de L'Economie de la Formation et de L'Emploi
30 route de la baie des dames - Ducos Le Centre
BP 27861 - 98863 - Nouméa Cedex
tél. : 20 36 00 - 23 28 31
mail : defe.contact@province-sud.nc
site : www.province-sud.nc



LA MIJ PROVINCE SUD

La Mission d'Insertion des Jeunes de la Province Sud (MIJ PS) coordonne et favorise toutes actions et initiatives destinées à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des – 25 ans.

Accompagnement dans les démarches.

MIJ PS :
Mission d'Insertion des Jeunes de la Province Sud
Immeuble Galliéni II - 12 rue de Verdun - BP 5041
98847 NOUMEA CEDEX
tél. : 23 27 23
mail : mij@mij.asso.nc
site : www.mij.asso.nc/



► SECTEUR PUBLIC

Si vous êtes **salarié du secteur public**, consultez **votre employeur** et le site de la **DRHFP-NC**.

► CONSEILS

Que vous soyez demandeur d'emploi ou salarié, vous devez avoir bien défini **votre projet professionnel** pour expliquer au mieux votre **projet de formation**.

Prenez contact avec le *service animation socio-éducative* **et** le *service d'aide à la formation professionnelle* de votre province pour faire part de votre projet au regard de votre situation. Les personnes de ces services pourront vous conseiller sur les démarches à entreprendre.

Les directions provinciales d'animation socio-éducative :

- Province des Îles : DJSL (Direction de la Jeunesse, des Sports et Loisirs), tél. : 45 51 85
- Province Nord : DSASE (Direction des Sports et des Activités Socio-Educatives), tél. : 47 72 16
- Province Sud : DJS (Direction de la Jeunesse et des Sports), tél : 20 30 40

Si vous êtes salarié, **faites part de votre projet à votre employeur** et mentionnez-le lors de votre Echange Annuel d'Evaluation (EAE).